

FSD

Mesdames les Conseillères nationales
Messieurs les Conseillers nationaux

Lausanne, le 18 mars 2013

Concerne : Modification de la loi sur le blanchiment d'argent – projet 12.065

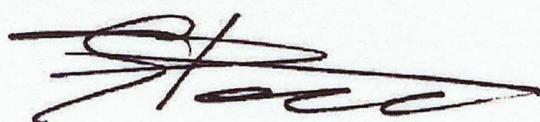
Mesdames les Conseillères nationales, Messieurs les Conseillers nationaux,

Considérant que la situation est grave, que les intérêts de la Suisse et de sa population sont mal défendus par le Conseil fédéral, estimant que le Conseil national doit impérativement réagir,

nous vous demandons de soutenir la proposition du Conseiller national Yves Nidegger.

FEMMES SECURITE ET DEFENSE

Présidente AE.Fournier - Vice-présidente A. Croset

 - Anne Croset